

COMMISSION DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, AUDITION DES SYNDICATS

Le 28 février les organisations syndicales représentatives du ministère des armées ont été reçues par la Commission de défense dans le cadre du projet de LPM 2019/2025. La CGT a rappelé dans sa déclaration liminaire ses positions quant au budget qui va y être alloué.

S'il y a bien une augmentation de celui-ci sur les 5 prochaines années, encore faut-il savoir pour quoi en faire.

La CGT a rappelé que les conditions dans lesquelles travaillent aujourd'hui toutes les personnes du ministère des Armées sont issues des deux dernières LPM et des déflations mises en place par les précédents gouvernements. Les services du soutien, que ce soit dans les fonctions RHL, logistiques, santé, mais aussi sur les métiers techniques sont aujourd'hui bien là pour le démontrer. Pas besoin de long discours pour cela.

Pour les questions touchant aux statuts des personnels et aux modes de recrutements, la CGT a rappelé aux membres de la commission qu'elle était opposée au recrutement sans concours de personnels techniques de niveau 2 pour pallier les difficultés rencontrées dans certaines régions. D'autres solutions existent comme l'organisation de concours régionaux et locaux ou les personnes réussissant ce concours auraient la certitude d'être affecté sur le site organisateur et non sur un poste n'importe où en France. Mais ceci a un coût et c'est peut-être bien là toute la question. Elle a précisé également qu'elle s'opposait à tous systèmes de rémunération au mérite et à toute forme d'individualisation du salaire.

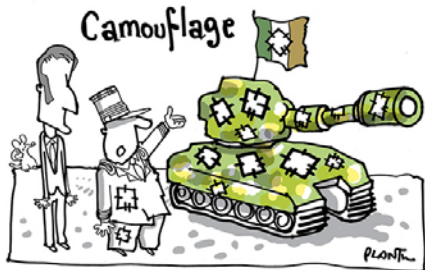
Il nous a été reproché de nous exprimer sur des choix politiques.

Sans faire de la cogestion, comme semblent le penser certains, pour la CGT, il paraît important que chaque citoyen puisse savoir ce que devient l'argent public, à quoi il est employé, et ce encore plus lorsque l'on parle de défense et de sécurité du territoire et des intérêts de la France. La CGT s'est également exprimée sur les choix faits pour la dissuasion nucléaire et sur la position de la France sur cette question au Conseil de sécurité des Nations Unies. Nos armées et ses militaires travaillent aujourd'hui dans des conditions difficiles, avec des matériels bien souvent obsolètes, en mauvais état et en nombre insuffisant. La part du budget consacré à l'arme nucléaire va diminuer d'autant celle qui devrait être dévolue au renouvellement du conventionnel.

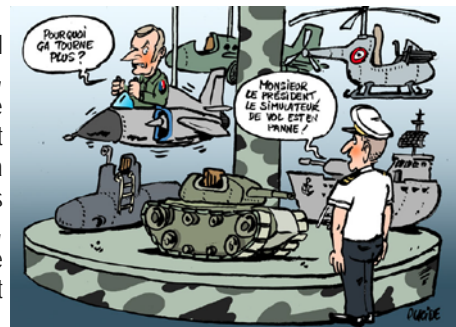
La CGT ne l'invente pas, c'est une réalité.

Après un petit, très petit coup de pouce sur les salaires des fonctionnaires et des ouvriers de l'Etat, le retour ne s'est pas fait attendre et ceux-ci sont de nouveau gelés pour les 5 prochaines années, le jour de carence rétabli, s'il y a bien des difficultés de recrutement et de fidélisation peut être devrait on en chercher les causes ailleurs que dans des grands plans comme la RGPP et la MAP en leur temps et maintenant Action Publique 2022. Toutes ses causes produisant les mêmes effets !

Pour ce qui est du projet de LPM et de la volonté politique de construire des champions industriels européens, la CGT a réaffirmé son attachement à l'indépendance et à la souveraineté de la France. Poursuivre sur cette voie ne fera qu'affaiblir notre outil de défense et notre capacité à développer concevoir fabriquer renouveler et réparer les matériels nécessaires à nos armées. Les cas du remplacement du fusil d'assaut par une arme allemande et de la fabrication de munitions de petits calibres entre autres montrent bien cette incapacité et notre dépendance.



Pour ce qui est du MCO aéronautique, la CGT s'est exprimée pour le maintien sous contrôle étatique du SIAé et sur la conservation de tous ses sites. Pour nous ce service est le dernier garant de l'indépendance de l'Etat sur tout ce qui est entretien des avions des trois armées. Il fait réaliser des économies au budget de l'Etat et par son rôle d'expert permet un réel contre-pouvoir face aux industriels du secteur qui seraient, sans le SIAé, en situation de monopole. Et on sait bien où cela mène en dérive des coûts, en réactivité, en choix fait sur l'entretien des flottes.



**Fédération
Nationale des
Travailleurs de
l'État**

263 rue de Paris - Case 541
93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 55 82 89 00
Fax 01 55 82 89 01
Mail : trav-etat@cgt.fr

Vos représentants, Virginie PARENT Secrétaire Générale FNTE-CGT, Philippe SERIS CGT Arsenal de BREST

Montreuil, le 2 mars 2018